



Titre de sejour étudiant et congé parental

Par **Adamhiba**, le **08/05/2015** à **00:51**

Bonjour,

Je suis d'origine marocaine et je suis rentrée en France en novembre 2012 avec un visa étudiant que j'ai pu renouveler pour un an de plus à Paris. J'ai eu entre temps deux enfants qui sont nés en France (mon mari étant marocain aussi mais ne réside pas en France). J'ai pu obtenir un congé parental auprès de la CAF après avoir cumulé une durée de travail exigée.

Mon titre de séjour arrive à sa fin et la préfecture refuse de me le renouveler exigeant ainsi un contrat de travail ou une réinscription à la fac pour reprendre les mêmes études (je suis médecin venue pour une formation en France dans le cadre de ma spécialité).

Je ne comprends pas le fait qu'on me demande de travailler alors que je suis en congé parental et que j'ai des ressources en France.????

Est-ce que je dois demander un autre type de titre de séjour.

Merci de me répondre car c'est très urgent.

Par **epicurien**, le **09/05/2015** à **13:15**

Bonjour,

Il serait plus sage de retourner vivre au Maroc. Tu n'as vocation à rester vivre en France si tu ne travailles pas.